

CONCERNE

Salariés préalablement à leur départ à la retraite.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS

- Être réactif face à une situation d'urgence.
- Connaître les actions à réaliser en tant que premier intervenant sur une victime.
- Initier les gestes de premiers secours afin de sauver des vies.

DURÉE

0,5 jour

SANCTION

Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

Apport de connaissances générales et exercices pratiques d'application.
Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique.
Tout est basé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

EN ENTREPRISE

CONTENU DÉTAILLÉ

PROTECTION :

Se protéger et assurer la sécurité de la victime

ALERTE :

Alerter les secours et transmettre les informations nécessaires

RÉAGIR EFFICACEMENT FACE À :

Une hémorragie externe

Un étouffement

Un malaise

Une brûlure

Un traumatisme, une plaie, une piqûre et une morsure

VICTIME INCONSCIENTE QUI RESPIRE :

Mise en Position Latérale de Sécurité, PLS

VICTIME INCONSCIENTE QUI NE RESPIRE PAS :

Massage cardiaque avec utilisation du défibrillateur

INFORMATION SUR L'AVC, ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

Le + : notre programme va un peu plus loin que les préconisations du décret Décret N° 2021-469 du 19 avril 2021 en abordant les accidents domestiques et l'AVC notamment.